

JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL

Vol. 3, n°4

Août 2017



Bureau municipal
22, rue de la Fabrique
Tél. : 418 498-2050
Téléc. : 418 498-2522

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca
info@mont-carmel.ca



VIE COMMUNAUTAIRE

Retour sur les fêtes du 150e

Les Fêtes du 150^{ième} de la paroisse de Mont-Carmel sont maintenant choses du passé mais, plein de souvenirs heureux emplissent nos têtes et nos cœurs pour encore un bon moment.

À titre de présidente de ce merveilleux comité qui nous a mené à cette grande réussite, je joins ma voix à celle de Marie-Ève, Mélody, Jessie, Chantale, Yvan, Ludovic, Pierre, Jules et Raynald pour remercier l'équipe municipale, la Fabrique, Monseigneur Yvon-Joseph Moreau, M. le curé Charles-Aimé et toute la population de Mont-Carmel pour votre exceptionnelle participation à cet évènement. Le comité et moi désirons aussi remercier chaleureusement et de façon toute particulière la centaine de bénévoles qui nous ont prêté main forte et qui ont permis le franc succès de ce beau et grand projet. Nous sommes tous très conscients que sans l'apport précieux des ces travailleurs acharnés, des réalisations comme celle-ci ne seraient même pas pensables. Il m'est évidemment impossible de tous les nommer mais soyez tout de même assurés de notre reconnaissance.

Je me permets aussi des remerciements sincères à chacun des membres du comité du 150^{ième} pour leur disponibilité, leur générosité et leur bonne humeur constante car c'est grâce à eux qu'il nous a été possible de vivre de tels moments.

Je termine en remerciant tout aussi chaleureusement tous nos commanditaires qui par leur générosité ont permis à toutes les familles de notre milieu de participer à des activités de qualité tout à fait gratuitement. Un grand MERCI à tous!

France Lévesque

Présidente du comité des fêtes du 150e



Samedi 24 juin:
Conférence sur les
fondateurs de Mont-
Carmel et Capsules
historiques

Merci

Bonjour,

Nous tenons à vous remercier sincèrement toute l'équipe du 150e de Mont-Carmel pour nous avoir rendu un tel hommage afin de souligner notre implication au niveau municipal. Ce fut un plaisir de vous servir durant 32 ans.

Ce sera des souvenirs qu'on ne pourra jamais oublier. Sur-tout, lorsque vous vous levez pour venir vers nous.

En terminant, un merci spécial à Lison et Caroline pour leur chant. Ce sont des souvenirs de cafétéria quand il faisait du mauvais temps et qu'on ne pouvait pas sortir dehors.

Un gros gros merci à tous

Thomas et Rita

Je joins ma voix à celle de France, présidente du comité des fêtes du 150e afin de remercier chacun et chacune d'entre vous qui avez contribué aux fêtes du 150e anniversaire de Mont-Carmel. L'heure est au bilan, mais fort est de constater que l'addition des efforts, de la volonté et de l'énergie de chacun a fait en sorte que le succès est plus que retentissant.

Ce fut un réel bonheur de partager cette expérience avec vous. Depuis mon retour en poste, nous avons réalisé tout un marathon. La ligne d'arrivée est maintenant passée. Sachez que nous l'avons traversé ensemble et la fierté n'en est que plus grande.

Merci à tous de votre présence à ces festivités qui ont fait battre nos cœurs et remplissent maintenant notre tête de souvenirs pour les prochaines années.

Ce fut un réel bonheur de partager ces moments avec vous et qu'elle expérience enrichissante j'ai vécue!

Merci beaucoup

Marie-Ève Paradis

Votre agente de développement et de loisirs

VIE MUNICIPALE

Résumé de la séance ordinaire du 3 avril 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 soumis aux membres du conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu avec les modifications suivantes :

Point 5.4, 2e résolu est remplacé par : Qu'elle s'engage à verser sa contribution pour la réalisation des travaux à la hauteur de 50 % des coûts du projet.

Point 5.6, par l'ajout à la suite du deuxième résolu : La municipalité s'engage à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du présent programme.

Le conseil municipal approuve les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1er au 31 mars 2017, totalisant une somme de 72 795.76 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal et le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 mars 2017, pour un total de 66 505.14 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal

Le conseil municipal a résolu de verser un montant de 200 \$ au Club des 50 ans et plus pour soutenir leurs activités pour l'année financière 2017.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement à Informatique IDC pour l'achat et l'installation d'un serveur informatique et l'achat de Microsoft Office 365 Business Premium Open pour un montant de 13 386.80\$ avant taxes.

Le conseil municipal a résolu de présenter une demande au programme d'assistance financière aux célébrations locales 2017 dans le but d'obtenir du financement pour souligner dignement cette fête.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale à faire une demande de subvention au Programme - Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) - volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) pour des dépenses estimées à environ 100 000 \$ et subventionnées à 75 % pour des changements de ponts priorités dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

Le conseil municipal a résolu de nommer madame Colette Beaulieu représentante de la municipalité de Mont-Carmel auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un

représentant auprès du C.R.S.B.P.

Le conseil municipal a résolu ces ajouts à la suite de l'article 4. b) : Cours de natation (groupe)

-Cours avec abonnement 35\$ -Cours sans abonnement 50\$

Cours de natation privés (30 ou 45 minutes, selon le niveau)

-1 personne 22.00\$ -3 personnes 40.00\$

-2 personnes 35.00\$ -4 personnes 50.00\$

Le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion 2017-2018 à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour un montant de 150 \$.

Le conseil municipal octroie le contrat à la compagnie NOR-DIKeau Inc. aux montants de 965 \$ avant taxes, pour la vérification des débitmètres de l'usine de filtration d'eau potable pour l'année 2017.

Le conseil municipal autorise la cession du lot no. 5 428 118 à titre gratuit à monsieur Jocelyn Proulx conditionnel à ce qu'une servitude de passage soit donnée à chacun des propriétaires soit madame Guyonne Brazeau, monsieur Mario Lévesque et Claire Lajoie, monsieur Élphège Lévesque et ce, aux frais de l'acquéreur.

Le conseil municipal nomme, Messieurs Denis Lévesque, Pierre Saillant, Yvon St-Onge, Mario Dionne, Mesdames Marie-Pierre Dufresne et Kathleen Saint-Jean à titre d'administrateur de la Corporation de développement de Mont-Carmel pour l'année 2017.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Luc Forgues qu'à une séance subséquente le règlement de zonage 116-1990 de la municipalité sera modifié afin de permettre le remisage de roulotte dans les zones VA1, VA2, VA3, VA4 et VC sous certaines conditions et de modifier le montant des amendes.

Le conseil municipal adopte le règlement numéro 283-2017 modifiant le règlement 273-2016 relatif à la circulation de véhicules tout-terrains (VTT) sur une portion de la route 287, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la municipalité.

Le conseil municipal a résolu d'adopter par la présente le

VIE MUNICIPALE

Suite de la séance ordinaire du 3 avril 2017

PREMIER projet de règlement numéro 284-2016 qui devra être soumis à la consultation publique conformément à l'article 125 de la Loi et de fixer au 24 avril 2017, à 20 h, l'assemblée de consultation publique qui se tiendra, à la salle du conseil sur le projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu d'adopter le règlement numéro 285-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la municipalité.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement à Promotion Kamouraska pour l'achat d'une banque d'heure en communication et la publicité dans le guide touristique du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2017 au montant de 1388 \$ avant taxes.

Le conseil municipal a résolu d'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25.00\$

Résumé de la séance extraordinaire du 18 avril 2017

Le conseil municipal a résolu d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Le conseil municipal a résolu de confirmer le mandat de vérification à son auditeur indépendant, la firme Mallette pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017

Le conseil municipal a résolu d'appuyer le demandeur, Mme Johanne Savard, dans sa démarche visant à obtenir de la Commission l'autorisation d'utiliser les lots 5 426 790 et 5 426 771 du cadastre du Québec, d'une superficie de 38,84 hectares pour faire un centre équestre; indique à la commission que le projet du demandeur est conforme à la

règlementation municipale et recommande à la Commission de faire droit à la présente demande

Le conseil municipal a résolu de mandater et d'autoriser le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Kamouraska, monsieur Christian Chénard-Guay, à transmettre au nom de la municipalité de Mont-Carmel le devis d'appel d'offre de service régional en matière de centrale d'urgence 9-1-1 aux deux centrales d'urgence (CAUREQ et CAUCA) pouvant desservir notre territoire aux fins d'obtenir de leur part une offre de services répondant aux besoins actualisés de notre service en sécurité incendie. Le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC pourra aussi valider auprès des deux centrales d'urgence les frais de résiliation et/ou d'adhésion à leur contrat de service respectif.

Le conseil municipal a résolu d'adopter le rapport annuel du Plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risque pour l'année 5 (01 janvier 2016 au 31 décembre 2016).

Le conseil municipal a résolu de verser les montants suivant : **100 \$** à Saint-Vincent-de-Paul pour leur « berceçon et **50 \$** à la Fabrique de Mont-Carmel pour la cérémonie du 22 avril prochain

Résumé de la séance ordinaire du 1er mai 2017

Le conseil municipal a résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu.

Le conseil municipal a résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2017 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu.

Les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorisent la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes : les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1er au 30 avril 2017, totalisant une somme de 117 725.61 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal et le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 avril 2017, pour un total de 38 101.42 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement à Mario Dionne Entrepreneur général en construction pour un montant de 4 396.44 \$ avant taxes pour la construction de cloisons au bureau municipal

VIE MUNICIPALE

Suite du résumé de la séance ordinaire du 1er mai 2017

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement pour deux factures d'honoraires à Cain Lamarre, avocats dont une pour le dossier de mise en demeure 42-15-2009-02 au montant de 3 966.83 \$ taxes incluses et l'autre pour la fin de l'entente en loisir intermunicipale pour un montant de 533.48 \$ taxes incluses.

Le conseil municipal a résolu de verser un montant de 48 490 \$ pour sa participation aux surplus accumulés de la Régie intermunicipale en protection incendie Kamouraska Ouest et que le montant soit pris aux surplus accumulés non affectés de la municipalité

Le conseil municipal a résolu de verser les montants suivants :

- **250 \$** au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska pour son projet de livre pour l'hommage à des femmes ayant marqué le Kamouraska;
- **25 \$** au Club de gymnastique Gymagine pour leur spectacle de fin d'année;
- **25 \$** à Co-Éco pour l'adhésion annuelle;
- **30 \$** à la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc. (SADC) pour l'adhésion annuelle.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Ville et Villages en santé pour 2017 pour un montant de 50 \$.

Le conseil a résolu d'autoriser l'achat de logiciels de gestion municipale au coût de 11 590.00 \$ avant taxes, payable sur 3 ans à partir de 2018 et d'autoriser l'achat d'un logiciel d'élections pour un montant de 1 187.50 \$ avant taxes payable à même le budget 2017.

Le conseil municipal a résolu de donner le mandat à Me Clément Massé de la Firme Cain Lamarre, avocats pour présenter le dossier 42-15-2009-02 dans un processus de médiation pour un règlement à l'amiable sous certaines conditions

Le conseil municipal a résolu de refuser la demande pour l'installation d'une lumière de rue sur la rue des Bouleaux.

Le conseil de la municipalité de Mont-Carmel signifie au ministre qu'il ne tolère pas la rupture de service annoncée au bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et demande que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre afin d'assurer le maintien d'un service continu.

Il rappelle au ministre que la mission du ministère, est de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec. Par souci de cohérence avec cette mission et afin d'assurer une desserte adéquate à la population du Kamouraska et des environs, le bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière doit demeurer ouvert en toute circonstance. Le maintien et la consolidation des services de santé de notre hôpital sont clairement une priorité régionale.

Il est également résolu de transmettre la présente au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, à la présidente et directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Isabelle Malo, et à monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud.

Le conseil municipal souhaite signifier aux promoteurs sa déception face aux nouvelles orientations du Chemin Saint-Rémi pour l'année 2017. Sans pour autant exclure les nouveaux partenaires, le conseil demande aux promoteurs de réviser ses choix et de maintenir dans le tracé les municipalités kamouraskoises qui en ont été exclues. La municipalité croit toujours à la raison d'être du Chemin de Saint-Rémi et désire travailler dans un esprit constructif à trouver des alternatives de concert avec les autres municipalités concernées de même qu'avec le promoteur.

Le conseil municipale a résolu d'autoriser la demande d'aide financière au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme « Accès au plan d'eau pour la pêche récréative » pour un projet aux coûts estimés de 13 920 \$ avant taxes, subventionné à 40 % des coûts admissibles

Le conseil municipal a résolu à la majorité des membres

VIE MUNICIPALE

Suite du résumé de la séance ordinaire du 1er mai 2017

ayant pris part au vote d'autoriser la construction d'une toilette sèche par monsieur Simon Jean pour un montant de 1 000 \$ avant taxes.

Le conseil municipal a résolu d'octroyer le contrat pour l'achat et l'installation de deux (2) pompes submersibles pour la station de pompage (SP1) pour un montant de 19 094.68 \$ avant taxes, selon la soumission numéro 25655.

Le conseil municipal a résolu d'adopter le SECOND projet de règlement numéro 284-2017 remis dans les délais prescrits est adopté avec changement tel que lu.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le comité famille de déposer au compte de la municipalité de Mont-Carmel le montant de la fermeture de leur compte de banque

RAPPEL IMPORTANT

Pour les gens qui paient leurs taxes municipales par Accès D

DESJARDINS

N'oubliez pas d'aller changer l'ancien matricule par le nouveau matricule reçu lors de la rénovation cadastrale en 2016, **en conservant la liste de zéro** à la fin.

Également pour les gens qui ont vendu leur propriété et / ou en ont acheté une nouvelle, assurez-vous de payer vos taxes au bon matricule et supprimer l'ancien matricule de la propriété vendue de vos factures à payer sur accès D pour éviter de payer les taxes de quelqu'un d'autre.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service de taxation au bureau municipal au 418 498-2050 poste 102.

Voir exemple ci-joint:

AVIS D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2017

MUNICIPALITÉ		UNITÉ D'ÉVALUATION	
MUNICIPALITE DE MONT-CARMEL 22, RUE DE LA FABRIQUE MONT-CARMEL (QUEBEC) G0L 1W0 TEL. : (418) 498-2050		MATRICULE X35X 6X 8X89 00 0000	
RÔLE TRIENNAL 2017-2018-2019		ADRESSE RUE DE LA FABRIQUE	
DATE DE L'AVIS 20-02-2017		CADASTRE	EXPLOITATION COMPRIS EN ZONE AGRICOLE ZONAGE
		SUPERFICIE	
		FRONTAGE	
		PROFONDEUR	

Office Municipal d'Habitation

Il y a deux logements qui sont présentement disponibles du côté sud:

- 1 au premier étage
- 1 au deuxième étage

Vous pouvez communiquer avec la municipalité pour plus d'informations.



VIE COMMUNAUTAIRE

L'événement de géocaching très apprécié au Lac de l'Est!

Près de 80 personnes ont participé à l'événement de géocaching « Bonne fête Mont-Carmel! » qui s'est tenu au Lac de l'Est le 15 juillet 2017.

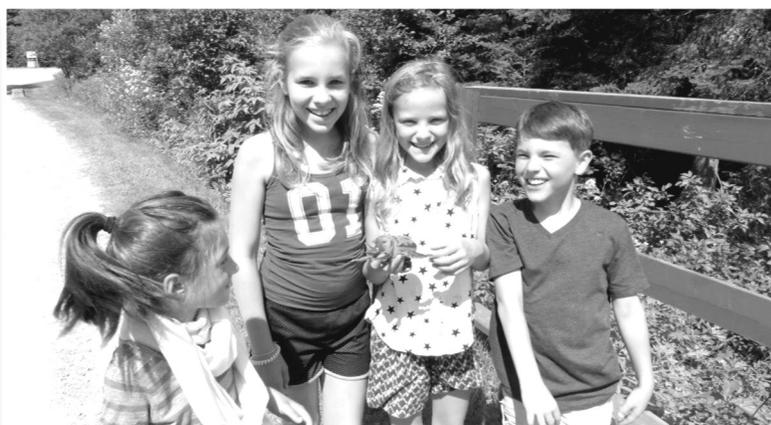
150 nouvelles caches, placées spécialement pour célébrer les 150 ans de Mont-Carmel, ont attiré des géocacheurs de plusieurs régions de la province : Rimouski, Baie-Comeau, Québec, Saint-Georges, Victoriaville, Trois-Rivières, Laval, Sherbrooke...

Pendant toute la journée, les passionnés de géocaching ont sillonné les sentiers forestiers à proximité du Lac de l'Est, à pied, en vélo ou en auto. Plusieurs ont également vogué sur le lac en kayak ou en chaloupe à la recherche de caches dissimulées sur les berges du Lac.

Une douzaine de jeunes néophytes, qui séjournaient au camping, ont participé avec enthousiasme à l'activité d'initiation à la recherche de leurs premières caches.

Après un délicieux souper BBQ servi sur place, les plus aventureux ont terminé leur soirée par la recherche d'une mystérieuse cache de nuit à la lueur de lampes frontales.

Certains géocacheurs revenaient à Mont-Carmel spécialement pour cette activité pour une cinquième année consécutive, d'autres visitaient notre territoire pour la première fois. La plupart ont séjourné dans la région toute la fin de semaine et plusieurs prévoient déjà revenir pour découvrir les autres trésors cachés de notre beau village!



CAMPING DU LAC DE L'EST

À tort et à travers, le Lac de l'Est et son histoire

Tournée du Haut Pays

19 août 2017

Dans le cadre de la tournée du Haut-Pays, vous êtes invités à une journée unique sur le thème du Lac de l'Est. Histoires, anecdotes et promenade en ponton et plus encore.

Horaire de la journée:

Accueil à 10h30 à la chapelle du Lac de l'Est

Départ en ponton à 13h30 au camping du Lac de l'Est

Places limités

Inscription gratuite



Information

*Parc régional: **Alexandre Bibeau** au

418-492-16620 poste 234

*Municipalité : **Marie-Ève Paradis**

418-498-2050 poste 104



**Camping et plage du Lac de l'Est :
c'est le temps de profiter de l'été !**

Citoyens de Mont-Carmel, si vous n'êtes jamais allés à la plage du camping du lac de l'Est, vous devez absolument découvrir ce joyau carmelois !

Les services offerts sur le site sont :

- des sites de camping avec ou sans services,
- une zone de baignade surveillée avec une magnifique plage de sable blond avec une glissade,
- un dépanneur avec vente de bières et un casse-croûte,
- des embarcations non-motorisées à louer (kayak, pédalos, mini-pédalos, chaloupes...),
- un débarcadère et des quais pour les bateaux,
- une zone d'accès publique à internet sans fil gratuite,
- des barbecues sur le site pour préparer vos propres grillades!



@campingdulacdelest

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

NOUVEAU!

Accès-Loisirs Kamouraska

Activités sportives, culturelles, communautaires et de plein air pour tous les citoyens (de 0 à 99 ans) à faible revenu du Kamouraska

Aucune réservation de place
premier arrivé, premier servi.

Les inscriptions se font en
personne aux dates inscrites
au verso.

La présentation d'une preuve
de revenu est **OBLIGATOIRE**
lors de l'inscription.

Pour être admissible, assurez-vous
que votre revenu annuel NET ne
dépasse pas les seuils suivants:

1 personne: 21 112 \$

2 personnes: 26 283 \$

3 personnes: 32 311 \$

4 personnes: 39 230 \$

5 personnes: 44 495 \$

6 personnes: 50 182 \$

7 personnes ou plus 55 871 \$

(La Boîte Fraîcheur 2017)

INFORMATION :

418 856-7000, poste 3197

Accès-Loisirs Kamouraska

VENEZ VOUS INSCRIRE !

La Pocatière

Vendredi le 8 septembre 2017

de 18 h 00 à 20 h 00

Centre Bombardier

(600, 9e rue, La Pocatière)

Saint-Pascal

Samedi 9 septembre 2017

de 11 h 00 à 13 h 30

Salle des Chevaliers de Colomb

(470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal)

Saint-Alexandre

Dimanche 10 septembre 2017

de 11 h 00 à 13 h 30

Complexe municipal

(629, route 289, Saint-Alexandre)

À noter que le type des activités de loisir
offertes dépend de la participation volontaire
des organismes du milieu engagés dans le
programme.

Cette initiative est rendue
possible grâce à
l'idée originale de



Bac
bleu

Papier

Journaux, livres, revues,
circulaires, catalogues,
enveloppes

Carton

Carton ondulé (boîtes de gros
carton) ou plat (boîtes de cé-
réales), carton en pâte (boîtes
d'œufs), carton multicouche
(lait, soupe et jus Tetra Pak®),
boîtes de carton/métal (jus
congelés, Quick®)

Verre

Bouteilles et pots de verre,
peu importe le for-
mat



Boîtes de conserve,
canettes, bouchons,
couvreuses, papier et assiettes d'alumi-
nium propres et contenants de peinture
vides



Plastique

Contenants de plastique
numérotés de 1 à 7

Le styromousse et les sacs de plastique recyclables
sont acceptés



Bien utiliser le bac brun

Envelopper les matières dans une
feuille de papier journal



Utiliser des sacs de papier si vous le
souhaitez

Saupoudrer un peu de bicarbonate de
soude dans le bac

Congeler les viandes et les
déposer dans le bac le jour
de la collecte



Pour toute information :
Site web : www.co-eco.org
Facebook : Co-éco
Tel : 418 856-2628 ou
sans frais : 1 888 856-5552

le **KAMOURASKA**
fier de son milieu agricole!

Bienvenue au Kamouraska, berceau de l'agroalimentaire au Canada!
La période estivale est sans aucun doute une des plus belles de l'année
pour admirer les beautés de notre paysage. C'est aussi la saison où
les producteurs agricoles sont à l'œuvre et façonnent notre paysage
par la culture de foin et de céréales. Bien entendu, c'est aussi la période
où il y a présence des animaux dans les champs et de la machinerie
agricole sur les routes. Prudence et patience sont de mise afin de
passer un agréable séjour.

Pour une **cohabitation harmonieuse**,
faisons preuve de **compréhension** et soyons
vigilants lors de nos **déplacements**.

L'été, c'est le temps des foins. Les champs sont
alors parsemés de balles de foin, rondes ou
carrées, petites ou grosses, qui sont par la suite
entreposées pour nourrir les animaux. Les tracteurs sont
très présents sur les routes, transportant derrière eux de la
machinerie et une odeur d'herbe fraîchement coupée.

Au printemps,
c'est le temps de la
préparation des sols
et de l'ensemencement.

L'hiver transforme
le décor, le froid et
la neige obligent un temps
de repos pour les champs.

L'automne, c'est le temps des récoltes.
Les moissons représentent l'apogée de
plusieurs semaines de travaux agricoles.
Une fois le tout récolté, les producteurs travaillent
et enrichissent les sols afin de les préparer pour
l'année suivante.

Photo: Nicolas Cegaron

CALENDRIER D'AOÛT

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3 	4	5
6	7  Séance de conseil	8	9	10 	11 Fin du TDJ Tombée du journal de septembre	12
13	14 	15	16	17 	18	19
20	21 	22	23	24 	25 	26
27	28 	29	30	31 	Épluchette de blé d'inde Vendredi 25 août, 11h À la salle communautaire	

Terrain de jeu saison estivale 2017

L'arrivée du mois d'août est le signe du retour des classes et avec lui vient la fin du terrain de jeux. La quarantaine de jeunes inscrits ont pu participer à des activités variées et éducatives ainsi que des sorties divertissantes. Tout cela a été rendu possible grâce à la participation financière de M. Norbert Morin, député, ainsi que la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska.



Je souhaite adresser un merci spécial à toute l'équipe d'animation : Alexandra Caron –Leclerc, Stéphanie Lévesque, Anne-Marie Soucy et Lily-Anne Dionne. Votre dynamisme, votre énergie et votre savoir-faire ont fait en sorte que tous ont pu passer un bel été riche d'apprentissage et de plaisir. Bonne rentrée à tous et à toutes.



Pour vous inscrire à l'Infolettre et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyer un courriel à l'adresse:
developpement@mont-carmel.ca

Vous voulez faire connaître vos activités par le bulletin municipal? Envoyer vos textes à l'adresse:
developpement@mont-carmel.ca
 Suivez-moi sur facebook 